

Demain Les Mathes



Les atouts de notre commune tiennent en grande partie à son patrimoine naturel : forêts, marais doux, zones humides, littoral et paysages. Des événements récents nous rappellent l'extrême fragilité de tous ces

milieux face aux aléas naturels et à l'action de l'homme. La nécessité de défendre ce patrimoine apparaît comme une évidence lorsqu'on se place à l'échelle de temps de nos enfants et des générations futures, bien au-delà des souhaits ou besoins immédiats. La préservation de notre patrimoine naturel dans une perspective à long terme est un des principaux objectifs de notre association.

Dans cet esprit, nous avons organisé le 16 juillet une conférence d'information, ouverte à tous, consacrée à un acteur essentiel de la protection de l'environnement et des paysages: Le Conservatoire du Littoral.

Le Conservatoire du Littoral

Cet organisme d'Etat vient de fêter ses 40 ans. Il intervient au niveau national, en se portant acquéreur de zones littorales dégradées ou menacées par l'urbanisation. Notre association a eu la chance d'accueillir Bruno Toison, « Délégué de Rivages Centre Atlantique ». Engagé depuis des années dans cet organisme, il est actuellement en charge des départements de Loire-Atlantique, Vendée, et Charente Maritime,



La genèse du Conservatoire remonte aux années 1970, avec la prise de conscience qu'on ne pouvait pas laisser bétonner toute la façade côtière. Depuis, il protège plus de 160 000 ha et 1450 km de côtes, jusqu'en Guyane ou à Miquelon. Chaque site est unique et la stratégie à déployer pour le reconquérir est à chaque fois différente.

Bruno Toison a donné quelques exemples de protections déjà réalisées dans notre région, comme la forêt de la pointe de Suzac ou les polders de l'estuaire de la Gironde. Il a montré quelques cartes où sont précisés les périmètres d'intervention du Conservatoire du Littoral (zones qu'il souhaite acquérir) et les zones qu'il a acquises, donc protégées, par exemple, les vastes marais de Brouage et de Seudre, où le Conservatoire veut redonner aux parcelles achetées une vocation de prairies (www.conservatoire-du-littoral.fr).

La carte ci-dessous (www.geoportail.gouv.fr), avec les périmètres d'intervention (en bleu clair) et les zones protégées (en bleu foncé), nous concerne directement:



On y reconnaît le site protégé des Combots d'Ansoine, acquis après l'incendie de 1976, qui borde la plage de la Grande Côte et dont une extension atteint le cœur de la commune des Mathes. Mais on voit aussi que les périmètres d'intervention sélectionnés par le Conservatoire couvrent des surfaces très importantes, comme une large zone non construite entre les Mathes et la Palmyre, des zones boisées près de la forêt domaniale de La Coubre, ou de vastes espaces du marais doux de Saint Augustin. Le Conservatoire y procède d'année en année à l'acquisition de parcelles, en accord avec les élus, car il n'a pas vocation à imposer ses choix. Son action ne consiste pas à mettre la nature sous cloche mais à maintenir ou restaurer des espaces naturels littoraux et de les rendre accessibles à tous en respectant les équilibres naturels.

Malheureusement, le Conservatoire n'est pas en mesure d'agir contre certaines menaces qui pèsent sur notre littoral. Le projet d'extraction de granulats sur le banc du Matelier, si près de nos côtes, inquiète les élus et les associations à juste titre. Espérons que M. le Ministre Macron aura la sagesse d'appliquer le principe de précaution et ne signera pas l'autorisation d'exploiter.

Cette conférence faisait suite à l'Assemblée Générale de Demain Les Mathes au cours de laquelle ont été présentées les actions de l'année et les sujets de préoccupation concernant notre commune. N'hésitez pas à consulter notre site internet : vous y trouverez tous les contenus développés lors de cette soirée ainsi que des articles d'information ou d'expression, renouvelés selon l'actualité.

Bonne année à tous ! Que l'année 2016 permette à chacun de profiter du cadre naturel et des paysages de notre commune, sans inquiétude pour leur devenir.

Pour nous contacter et vous informer :

par email : info@demain-les-mathes.fr

par téléphone : 06 11 92 68 70

site internet : www.demain-les-mathes.fr

Et inscrivez-vous sur notre site pour recevoir, sans engagement, nos lettres d'information.